



## MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE

le mardi 27 août 2019, 19 h 00

Salle Communautaire du Complexe J.R. Brisson Complex Community Hall  
758 Brebeuf, Casselman, ON, K0A 1M0

#### Conseil

**Maire Daniel Lafleur**  
**Conseiller Paul Groulx**  
**Conseiller Mario Laplante**  
**Conseiller Francyn Leblanc**

#### Personnes ressources

**Linda Desjardins-Bergeron, Administratrice en Chef et Trésorière**  
**Sébastien Dion, Greffier**  
**Alain Castonguay, Directeur des services physiques**  
**Pierre Thibault, Gestionnaire des services récréatifs et des loisirs**  
**Marc-André Décoeur, Chef du service de bâtiment**  
**Alain Ménard, Chef Pompier**

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Resolution 2019-327

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte à 18 h 07.

Adoptée

#### 2. MODIFICATIONS DE FORME À L'ORDRE DU JOUR

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Resolution 2019-328

Proposé par: Paul Groulx

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté, sans modifications :

Adoptée

#### 4. HUIS CLOS

Resolution 2019-329

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée pour une session à huis clos afin de traiter des questions relatives aux articles 239 (2) de la Loi sur les municipalités, 2001, L.O. 2001, chapitre 25 afin de discuter des questions concernant :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2019
2. Ressources humaines - Art. 239 (2) b. Loi sur les municipalités

Adoptée

#### Resolution 2019-330

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que la réunion à huis clos soit ajournée à 18 h 46 afin de retourner en réunion régulière.

Adoptée

#### 5. DÉCLARATION(S) D'INTÉRÊT

M. Laplante a déclaré ses intérêts et se retire pour l'item 6.2 et 12.1, car le sujet concerne un partenaire en affaire dans une autre affaire.

M. Laplante a déclaré son intérêt et se retire pour l'item 10.2.2, car il est co-proprétaire de l'équipe.

#### 6. DÉLÉGATIONS

1. Martin Girard - Égoûts du Croissant Lévesque

M. Girard informe le Conseil qu'il y a des problèmes potentielles au niveau des égoûts sanitaires localisé au Croissant Lévesque. La situation sera évaluée par l'administration et un suivi sera fourni au Conseil.

2. Jimmy Sanche - Mise à jour sur les travaux au 64 Racine

M. Jimmy Sanche informe le Conseil des développements aux 64 rue Racine. Le Conseil discute de ce sujet à l'item 12.1.

#### 7. MOT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

#### 8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1. Réunion régulière du 9 juillet 2019

#### Resolution 2019-331

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de l'assemblée suivante soit adopté tel que présenté :

Réunion ordinaire du 9 juillet 2019

Adoptée

9. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

1. Bibliothèque publique de Casselman - Procès verbal du 3 juin 2019

Resolution 2019-332

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de l'assemblée suivante soit reçu :

Réunion ordinaire de la bibliothèque publique de Casselman du 3 juin 2019

Adoptée

10. RÉCEPTION DES RAPPORTS DES MEMBRES DE L'ADMINISTRATION

1. Direction générale / Trésorerie / Bureau de la Greffe

- 10.1.1 GR-032-2019 - Machineries Agricoles - Proposition d'amendement au règlement 2006-182 sur la circulation et le stationnement

Resolution 2019-333

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Que le Conseil de la municipalité de Casselman accuse réception du rapport administratif GR-032-2019 concernant une proposition d'amendement au règlement 2006-182 sur la circulation et le stationnement dans la municipalité et;

Dirige l'administration à amender le règlement 2006-182.

Adoptée

- 10.1.2 GR-033-2019 - Appel d'offre pour Assurances Municipales

Resolution 2019-334

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolue que le Conseil :

accuse réception du rapport administratif GR-033-2019 du service de la greffe et;

approuve les critères d'évaluation et de procédures de l'appel d'offre RFP-2019-003.

Adoptée

2. Services récréatifs et des loisirs

10.2.1 RL-027-2019 - Demande de salle gratuite - Centre Novas-Calacs

Resolution 2019-335

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif RL-027-2019 du gestionnaire des services récréatifs et des loisirs et;

accepte d'offrir gratuitement la salle au centre Novas-Calacs pour leur assemblée annuelle au centre CPEL le 11 septembre de 17h à 21h30.

Adoptée

10.2.2 RL-028-2019 - Entente avec les Vikings de Casselman

Resolution 2019-336

Proposé par: Paul Groulx

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif RL-028-2019 du gestionnaire des services récréatifs et des loisirs et;

adopte les modalités proposées de l'entente pour la saison 2019-2020 et la saison suivante 2020-2021.

Adoptée

3. Services physiques

10.3.1 EN-018-2019 - Rapport OCWA juin 2019

Resolution 2019-337

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif EN-018-2019 du directeur des services physiques et;

accuse réception du rapport mensuel de juin 2019 préparé par la firme OCWA en annexe

Adoptée

10.3.2 EN-019-2019 - Rapport OCWA juillet 2019

**Resolution 2019-338**

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif EN-019-2019 du directeur des services physiques et;

accuse réception du rapport mensuel de juillet 2019 préparé par la firme OCWA en annexe

Adoptée

4. Services techniques

5. Département de construction

10.5.1 BAT-006-2019 - Expertise structurale des bâtiments modulaires pré-fabriqués

Remis à une réunion future

10.5.2 BAT-007-2019 - Modification proposée au règlement 2018-049 qui établit les taux pour les égouts sanitaires du Côté Nord-Ouest Rivière Nation

**Resolution 2019-339**

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le Conseil :

accuse réception du rapport administratif du Directeur du Service du bâtiment BAT-007-2019 concernant la modification d'un règlement municipal pour l'ajout d'un " Set Fine " a la section 8.4(a) et;

opte avec l'option #2, soit un " Set Fine – Part I " et dirige l'administration à amender le règlement municipal tel que prescrit dans la modification du règlement municipal en annexe.

Adoptée

6. Services des travaux publics et aménagements

10.6.1 TP-007-2019 - Demande monétaire de 6 000\$ pour une étude de risque de la traverse ferroviaire localisée Principale et St-Isidore

**Resolution 2019-340**

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif TP-007-2019 du directeur des services physiques et;

accorde une enveloppe budgétaire de 6 000\$ pour couvrir le coût de l'étude de risque des traverses ferroviaires de la rue Principal et St-Isidore.

Adoptée

10.6.2 TP-008-2019 - Demande monétaire de 25 000\$ pour une étude de trafic pour le rond point à l'intersection Racine/Principale/Boul.Laflèche

Resolution 2019-341

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le conseil :

accuse réception du rapport administratif TP-008-2019 du directeur des services physiques et;

accorde une enveloppe budgétaire de 25 000\$ pour couvrir le coût de l'étude de trafic du carrefour giratoire aux intersections Racine, Principale et Boul. Laflèche

Adoptée

7. Sécurité communautaire et incendie

## 11. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

1. 2019-061 pour modifier le règlement 2018-049 qui établit les taux pour les égouts sanitaires du Côté Nord-Ouest Rivière Nation

Resolution 2019-342

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-061 pour modifier le règlement 2018-049 qui établit les taux pour les égouts sanitaires du Côté Nord-Ouest Rivière Nation soit lu et adopté en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture

Adoptée

2. 2019-062 pour modifier le règlement 2019-026 étant le règlement de procédure de la municipalité de Casselman

Resolution 2019-343

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-062 POUR pour modifier le règlement 2019-026 étant le règlement de procédure de la municipalité de Casselman soit lu et adopté en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture.

Adoptée

3. 2019-063 étant un règlement concernant le fumage et le vapotage sur les propriétés municipales et certaines zones publiques désignées

Resolution 2019-344

Proposé par: Paul Groulx

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-063 étant un règlement concernant le fumage et le vapotage sur les propriétés municipales et certaines zones publiques désigné soit lu et adopté en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture.

Adoptée

4. 2019-064 étant un règlement pour appointer des membres au comité du plan d'urgence

Resolution 2019-345

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-064 pour appointer des membres au comité du plan d'urgence.

Adoptée

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

1. Mise à jour - 64 rue Racine 1799715 Ontario Inc.

Resolution 2019-346

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le Conseil :

Repousse la date limite du 30 septembre 2019 et accorde une nouvelle extension au 30 novembre 2019 comportant les mêmes critères.

Adoptée

2. Conférence FCM 2019 - Leadership féminin Prescott-Russell

Resolution 2019-347

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) vient de lancer un appel aux municipalités à faire une demande de subvention pour des projets de démonstration visant à inciter davantage de femmes à s'avancer en politique municipale; et

ATTENDU QU'un groupe de femmes de Prescott-Russell a mis sur pied le mouvement 'Leadership féminin Prescott-Russell' (LFPR) dans le but d'augmenter la représentation des femmes au sein des conseils municipaux et des tables décisionnelles de la région; et

ATTENDU QUE le mouvement LFPR propose de créer un groupe d'éluës provenant de chacune des 8 municipalités des Comtés de Prescott-Russell (CUPR) comme groupe-conseille au projet et aussi approcher les CUPR afin de leur demander de mener le projet de démonstration pour l'ensemble des municipalités de leur juridiction; et

ATTENDU QUE la conseillère municipale, Francyn Leblanc, est prête à agir comme conseillère au projet, soutenir ce projet et le promouvoir au sein du conseil municipal de Casselman;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Casselman nomme la conseillère Francyn Leblanc pour représenter la municipalité au sein du groupe; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Casselman appuie le mouvement LFPR dans leur demande aux CUPR de mener le projet de démonstration pour l'ensemble des municipalités dans leur juridiction; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit envoyée au mouvement LFPR.

Adoptée

13. NOUVELLES AFFAIRES

14. CORRESPONDANCE

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour du 28 août 2019 soit reçue.

1. Vie Autonome Canada

Resolution 2019-348

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour soit reçue

Adoptée

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU CONSEIL AUX CHEFS DE L'ADMINISTRATION

Un représentant de l'Agence Ontarienne des Eaux (OCWA) était présent pour répondre aux questions.



16. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

17. AVIS DE MOTION

18. HORAIRE DES RENCONTRES

19. ÉVÉNEMENTS À VENIR

1. 10 septembre 2019 - Consultation Publique du Budget 2020

20. RÈGLEMENT POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL

Resolution 2019-349

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-065 pour confirmer les procédures du conseil à sa réunion du 28 août 2019 soit lu et adopté en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture.

Adoptée

21. AJOURNEMENT

Resolution 2019-350

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 21 h 16

Adoptée

---

Daniel Lafleur, Maire

---

Sébastien Dion, Greffier